

Droit du travail

MODALITES GENERALES

Public concerné :	Chef de chantier confirmé, Conducteur de travaux en place ou en devenir
Prérequis :	Savoir lire, écrire et avoir une connaissance du métier
Durée :	2 jours
Lieu :	au CFCTP ou en Intra
Validation :	Attestation de stage

OBJECTIFS

- Comprendre les bases fondamentales du droit social

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Comprendre la classification du personnel des entreprises selon les conventions collectives nationales des Travaux Publics (ouvrier, ETAM, IAC)
- Se repérer dans les différents types de contrats de travail
- Comprendre les mécanismes de suspensions et de cessations du contrat de travail
- Avoir des notions de gestion du temps de travail
- Maîtriser la réglementation des congés
- Comprendre la structure et le rôle du conseil des prud'hommes
- Comprendre la structure et le rôle de l'inspection du travail
- Lire une fiche de paye

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Echanges avec le formateur et entre participants
- Etudes de cas
- Exercices écrits